



Intervention d'un huissier sans avoir connaissance d'un jugement

Par **V4V**, le **01/06/2012** à **18:22**

Bonjour,

ma compagne vient de recevoir la visite d'un huissier pour ouverture forcée judiciaire ... Il y a donc une procédure judiciaire à son encontre ... Pourquoi n'a t elle pas été informée de cette procédure ? Est ce légal ?